



**Pôle Animation, Jeunesse,  
Sports et Vie Associative**

**COMMISSION SPORTS ET JEUNESSE**  
**Compte-rendu de la réunion du mercredi 06 avril 2016 A 18H30**  
**dans la salle de réunion KOLTES – Hôtel de Ville**

**ORDRE DU JOUR**

**Service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante**

1. Versement de subventions aux clubs sportifs pour la saison 2015-2016.
2. Dispositif Aide au Premier Départ en Centre de Vacances.
3. Subventions aux associations socioéducatives conventionnées.
4. Financement de projet étudiant et soutien aux associations étudiantes conventionnées.
5. Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.

---

**Etaient présents, sous la présidence de :** Monsieur Belkhir BELHADDAD, Adjoint au Maire :

- Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire
- Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Déléguée

Assistaient également à la Commission :

- Monsieur Thierry ROCHEL, Directeur de Pôle
- Madame Martine GAULARD, Chef du service Développement des pratiques sportives
- Madame Violette KONNE, Chef du service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Monsieur Alexis BESSE, service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante

**Etaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère municipale
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Municipale
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller municipal
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale

Madame ANTOINE-FABRY ouvre la séance à 18h35 par la proposition d'adoption du compte-rendu de la précédente commission. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

## **1<sup>er</sup> point : Versement de subventions aux clubs sportifs pour la saison 2015-2016.**

Madame Martine GAULARD présente ce point.

Il est rappelé qu'en complément des subventions attribuées au titre du financement des clubs sportifs pour la saison 2015/2016 lors des précédents Conseils Municipaux et après avoir examiné les demandes présentées par différents clubs sportifs, il est proposé à la Commission, d'accorder pour un montant total de 9 580 € les subventions de fonctionnement suivantes :

- Association Sportive de la Grange aux Bois 8 580 €
- Cercle Omnisport de Bellecroix 1 000 €  
(Aide exceptionnelle pour soutenir la qualification de l'équipe U10 au tournoi international de San Sébastien en Espagne du 03 au 09 juillet 2016).

Par ailleurs, dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la Ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de 8 250 €.

Parmi ces manifestations, sont prévues :

- L'organisation des Masters de Trampoline Tumbling et Gymnastique Acrobatique les 6 et 7 mai prochains au Complexe St Symphorien par l'Association Metz Gym. Ce Championnat de France est uniquement accessible à l'élite des compétiteurs français de la catégorie avenir (2004) à sénior (compétiteurs sélectionnés en équipe de France ou athlètes ayant réalisé des minimas en amont dans la saison) et prévoit d'accueillir plus de 450 participants. Un secteur d'animations périphériques sera également proposé dès le 5 mai avec un stand d'initiation aux pratiques de la gym, un stand sport citoyen, un stand sport santé, un stand sport mixité et égalité, etc. (1 500 €).

- L'organisation du FITDAYS MGEN qui se déroulera les 10 Juin et 8 juillet 2016 Place de la République à Metz. Le FITDAYS MGEN est un tour de France organisé par l'Association TIGRE autour des disciplines du triathlon (natation, vélo, course à pieds).La journée du 10 Juin sera consacrée aux enfants âgés de 5 à 12 ans et devrait accueillir 200 élèves du premier degré sur leur temps scolaire puis 400 enfants répartis sur le temps périscolaire et en temps public accompagnés de leurs parents. Cet évènement gratuit pour les participants sera télévisé nationalement et va permettre aux 3 premiers de chaque catégorie d'âge et de sexe, d'être sélectionnés pour représenter la Ville de Metz en finale nationale. Le 08 Juillet sera organisé un triathlon XS adultes qui sera le prologue d'un tour à étapes en 5 jours au cours desquels participeront quelques uns des meilleurs triathlètes du monde. (5 000 €).

- Le Football Club de Metz-Devant-les-Ponts organisera le 12 juin 2016 au Stade Baron Dufour, le rassemblement des catégories U11 et U13 qui prévoit d'accueillir plus de 500 enfants issus des clubs de la grande région (500 €)ainsi que le tournoi Victor GENSON, en mémoire d'un éducateur emblématique du club et qui rassemblera le 19 juin 2016 sur une journée des équipes de la catégorie débutants venues de toute la région ainsi que des pays frontaliers comme le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique, soit environ 700 jeunes (500 €).

- La 27<sup>ème</sup> édition du Trophée des Crapauds organisée par Aventure Mont Saint Quentin les 14 et 15 mai prochains avec plus de 2 500 participants attendus. Cette course d'endurance de VTT sur 24 heures est une manifestation qui remporte un grand succès auprès du public puisqu'en 2015 environ 15 000 personnes se sont rendues sur le site pour assister à cet évènement sportif et profiter des nombreuses animations proposées (groupes musicaux, démonstrations sportives, etc.) (750 €).

Enfin, il est également proposé d'attribuer les subventions de d'équipement suivantes :

Union Sportive et Loisir des Sourds de Metz 716 €  
(Participation à l'achat de tenues sportives - 20% du coût total)

Association Sportive de la Grange aux Bois 8 125 €  
(Participation à l'acquisition d'un véhicule 9 places destiné à assurer le transport des licenciés à l'occasion des déplacements – 20% du coût total)

Athlétisme Metz Métropole 6 000 €  
(Participation à l'acquisition d'un véhicule 9 places destiné à assurer le transport des licenciés à l'occasion des déplacements – 20% du coût total)

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

*Proposition de rapporteur : Monsieur Belkhir BELHADDAD*

### **2<sup>e</sup> point : Dispositif Aide au Premier Départ en Centre de Vacances.**

Madame ANTOINE-FABRY présente le point. La Ville de Metz, en collaboration avec le CCAS, complète l'offre éducative proposée aux enfants pendant l'été en s'associant au dispositif « Aide au Premier Départ en Centre de Vacances », soutenu par la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine. Cette opération, initiée par l'association Jeunesse au Plein Air (JPA), permet aux familles messines bénéficiaires de l'Aide aux Vacances Enfants de la CAF (AVE-VACAF) de recevoir une aide financière significative, pour aider leurs enfants à partir pour la première fois en centre de vacances. Dans le cadre d'une convention de partenariat, la Ville de Metz contribue à la bonne mise en œuvre du dispositif sur le territoire en ciblant les associations et le programme des séjours devant intégrer le catalogue de JPA qu'il prend à sa charge. Le CCAS apporte les financements correspondant au versement des aides individuelles aux familles dans la limite d'un budget prévisionnel de 20 000 €, JPA assure la promotion et la gestion de l'opération.

Madame KONNE ajoute qu'en 2016 l'accès à ces séjours aux enfants en situation de handicap sera favorisé. Une fiche de liaison, destinée aux familles concernées, sera notamment insérée dans le catalogue, afin que chaque enfant soit accueilli dans les meilleures conditions possibles en prenant en compte les particularités de sa situation.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

*Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY*

### **3<sup>e</sup> point : Subventions aux associations socioéducatives conventionnées.**

Madame ANTOINE-FABRY présente le point. Malgré un contexte budgétaire contraint, la Ville souhaite renouveler la confiance qu'elle place dans les associations en assurant des subventions de fonctionnement à la hauteur de celles des années précédentes et en poursuivant sa politique de

conventionnement. Celle-ci permet en effet de formaliser le partenariat entre la collectivité et les associations d'éducation populaire, tout spécialement celles qui animent au quotidien nos 23 équipements de quartier, notre Auberge de Jeunesse et notre Maison des Associations.

Madame KONNE apporte quelques chiffres : ces associations comptent plus de **11 000 adhérents individuels** et environ **3 750 familles** adhérentes. Elles accueillent également **570 structures associatives** qui peuvent ainsi accéder à des locaux afin de proposer leurs activités aux habitants ; elles emploient **300 salariés** à l'année auxquels s'ajoutent des emplois saisonniers qui renforcent les équipes notamment lors des accueils collectifs pendant les vacances scolaires.

Compte-tenu de l'importance de l'action menée sur le territoire messin par ces associations, il est proposé de les soutenir en leur attribuant des subventions de fonctionnement pour un montant total de 1 380 430 € à ce total il convient d'ajouter l'aide apportée pour le financement des fluides à hauteur de 379 996 €, portant le financement total à **1 750 426 €** selon la répartition prévue dans la motion.

Outre les subventions de fonctionnement, il est proposé de financer les projets spécifiques de certaines associations conventionnées pour un montant global de **26 150 €**.

Enfin, deux projets socioéducatifs nouveaux portés par des associations non conventionnées sont également proposés, ainsi que le renouvellement du soutien à un projet de quartier :

#### **Festival Cirq'O'Sablon**

L'association Cavavanne, avec le soutien de la Maison des Associations du Sablon (MAS), organise le premier festival Cirq'O'Sablon qui mêle musiques et arts du cirque. Il a pour ambition de proposer une forme originale d'animation sur le quartier, de participer à sa dynamisation, et de créer du lien social en son cœur à travers une action conviviale, festive et éducative. La manifestation se déroulera du 8 au 15 mai 2016 à la MAS et permettra d'assister à divers concerts et spectacles d'arts du cirque. Mais auparavant, l'association organise des ateliers des arts du cirque aux classes des écoles du Sablon. Plus de 300 élèves bénéficieront de cette action, et certains pourront présenter un spectacle lors du festival au mois de mai. Le coût global de l'action s'élève à 28 890 €. Il est proposé d'attribuer une subvention de **4 000 €** permettant la participation à la prise en charge des frais de mise en œuvre des ateliers pédagogiques.

#### **Pour une jeunesse connectée sans danger**

L'association La Passerelle, active depuis de longues années sur le quartier de Borny et proposant des services liés à l'utilisation des outils numériques et à la valorisation du quartier et des habitants, présente un projet de développement de son activité sur l'ensemble des quartiers de la ville. Dans le sillage du succès de la plateforme d'information locale et participative « BornyBuzz », elle propose un service de médiation numérique s'appuyant sur une nouvelle plateforme participative déclinée selon plusieurs thématiques : réalisation de websérie, ouverture d'une webradio, partenariat avec l'association Bouche à Oreille pour l'édition du « petit journal des ados », portraits de talents, Girls & Co., etc... Le budget global de l'action s'élève à 45 000 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de **5 000 €**.

#### **La Fête du Ruisseau**

Les 28 et 29 mai 2016, l'Association Vallières en Fête organisera sa treizième édition de la Fête du Ruisseau à Metz-Vallières. Le coût total du projet est estimé à 17 600 € ; l'association prévoit 12 640 € environ de recettes de participation du public et 4 960 € de participation des partenaires/exposants. Elle sollicite 3 000 € de subvention municipale. Afin de soutenir l'association pour lui permettre de réaliser son projet, il est proposé d'accorder une aide financière à hauteur de **2 800 €**.

La dépense totale des subventions pour projets s'élève à **11 800 €**.

Madame SEGHIR souhaite que le nombre d'ateliers prévus dans le cadre de Cirq'O'Sablon soit précisé. Monsieur TRON indique pour sa part qu'une erreur s'est glissée dans la présentation du

budget de la Fête du Ruisseau. Après vérification des données, celle-ci sera donc corrigée dans le rapport motion concerné.

Aucune autre remarque n'étant formulée, la Commission se prononce en faveur de ces propositions.

*Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY*

**4<sup>e</sup> point : Financement de projet étudiant et soutien aux associations étudiantes conventionnées.**

Madame SEGHIR présente le point. Dans le cadre de la politique municipale de développement de la vie étudiante et de son ouverture sur la ville, favorisant l'implication des étudiants dans l'animation de la cité, ainsi que la coordination et l'impulsion de projets étudiants, il est proposé de soutenir quatre associations et projet étudiants : renouvellement du conventionnement au bénéfice de l'AFEV, l'AICP et Diffu'son. Compte-tenu de l'importance de l'action menée sur le territoire messin par ces trois associations, il est proposé de les soutenir en leur attribuant des subventions de fonctionnement pour un montant total de **40 480 €**.

Par ailleurs, l'Association Culturelle Supelec Metz organise le 12 juin au gymnase de l'école au Technopôle le Tremplin Rock SoundRise en collaboration avec L'association des élèves des Arts et Métiers Paris Tech, et ce afin de valoriser les talents étudiants. Cet évènement réunira les étudiants autour d'une cause caritative. Il est proposé d'accorder une aide financière de **500 €** sur un budget global de 4 100 €. Ont également été sollicités Metz Métropole à hauteur de 1 000 € et le Conseil Départemental de la Moselle pour 250 €.

Madame SEGHIR indique qu'elle souhaite pouvoir disposer d'un bilan exhaustif et détaillé, sous forme de tableau, de l'action de l'AFEV à Metz depuis son installation.

Madame KONNE rappelle qu'il convient de préciser que l'intervention de l'AFEV ne relève pas de l'accompagnement scolaire, mais d'un accompagnement plus global de l'enfant, à domicile.

Madame ANTOINE-FABRY pose la question du développement de l'action de l'AFEV sur d'autres secteurs que celui de la Patrotte. Une réflexion est en cours afin de permettre son intervention sur le secteur de Bellecroix.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

*Proposition de rapporteur : Madame Nadia SEGHIR*

**5<sup>e</sup> point : Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.**

Dans le cadre de l'accompagnement des initiatives et de l'engagement des jeunes, il est proposé de soutenir 4 projets lauréats lors du dernier jury départemental Projets Jeunes, dont 4 bourses et 2 parrainages, pour un montant total de **7 000 €**

**1. Maureen GONTIER : « Ralenti » - animation locale**

Se destinant au métier de commissaire d'exposition, Maureen organise sa première exposition sur le thème de la lenteur. Elle dispose du soutien du FRAC Lorraine et compte par ailleurs faire profiter de son travail auprès des publics ayant habituellement un accès limité à l'art contemporain. Le coût total de l'opération s'élève à 22 180 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de **2 000 €** correspondant à une bourse de 1 000 € ainsi que d'un parrainage à hauteur de 1 000 €.

**2. Florence DESSENNE : « Dressing des messines » - animation locale**

Florence est une jeune messine blogeuse qui promeut et valorise par son travail en ligne les initiatives culturelles et ludiques locales. Elle crée une association dont l'objet est l'organisation de vide-dressing à vocation solidaire et conviviale. En 2016, 4 opérations de la sorte seront menées

pour un coût total de 5 000 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de **1 000 €**

**3. Marina SMORODINOVA : « Vues subversives : les traces de l'homme » - Animation locale**

Marina profite de la tenue du festival du film subversif à Metz pour organiser une exposition ainsi qu'une conférence sur le thème des différences de pratiques culturelles en France et en Russie. Ainsi, l'exposition sera ensuite installée à St Pétersbourg et la conférence accueillera un intervenant russe. Le coût global de l'opération s'élève à 6 500 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de **1 000 €**

**4. Florian HENN : « Mammy twink » - création d'activité économique**

Florian a créé une plateforme en ligne de réseau de sites dédiés aux jeux vidéo. Face au succès grandissant, installé à TCRM-Blida, il développe son activité accompagné de ses deux coéquipiers messins. Reconnu par le puissant éditeur de jeux vidéo Blizzard, il entreprend de développer à travers sa plateforme des services de live streaming, mais également de valoriser et promouvoir la culture et le patrimoine messin. Le coût total du projet s'élève à 23 832 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de **3 000 €** correspondant à la prise en charge de la bourse de 1 000 €, et d'un parrainage à hauteur de 2 000 €.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

*Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY*

**Divers :**

**Remplacement du chrono-score du palais omnisports Les Arènes et actualisation du contrat de délégation de service public.**

Dans le cadre de sa politique sportive la ville veille à assurer la modernisation de ses équipements sportifs et l'amélioration de l'offre disponible en matière d'accueil des clubs et de manifestations sportives. Le palais omnisports "Les Arènes" permet l'évolution des clubs messins et notamment de Metz Handball, mais aussi de positionner la ville pour accueillir des manifestations sportives de haut niveau qu'elles soient récurrentes ou plus exceptionnelles.

Ainsi dans la perspective du Mondial de handball masculin qui se déroulera aux Arènes en janvier 2017, il est proposé de remplacer le chrono-score actuel vétuste par un chrono-score « cube Led » plus performant et homologué par les instances sportives internationales qui pourra répondre aux attentes des organisateurs d'événements sportifs d'envergure. La ville s'est rapprochée de son délégataire de service public, gestionnaire du Palais omnisports « Les Arènes », pour examiner avec lui les conditions de cette modification technique.

Dans cette perspective, il est proposé de donner son aval à la signature d'un avenant.

**Réalisation d'un terrain de basket-ball à Metz-Borny - Convention de Partenariat avec GRDF**

La Ville de Metz, dans le cadre de sa politique sportive, attache une importance toute particulière au développement de la pratique pour tous des disciplines sportives. Dans cet objectif, la ville de Metz favorise les investissements dans les équipements structurants comme les gymnases, la halle d'athlétisme ou encore les piscines mais consacre également une part de ses budgets à la réalisation d'équipements de plein air en accès libre offrant ainsi

la possibilité aux jeunes des quartiers de pratiquer soit dans le cadre fédéral soit de manière libre un certain nombre de sports.

Dans le cadre de ses relations avec la Ville de Metz, la société GRDF a souhaité s'investir sur des opérations liées notamment au développement social du territoire, et dans une volonté de mixité, d'intégration et d'insertion par le sport pour tous. En accord avec les valeurs de son entreprise et ses axes de communication, et dans le cadre du partenariat la liant à la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB), la société GRDF a ainsi choisi, pour 2016, de proposer de financer la création ou la rénovation d'un ou de plusieurs terrains de basket-ball sur son territoire. La ville de Metz salue l'implication de GRDF dans cette démarche pour construire avec elle un terrain de basket dans le quartier de Metz-Borny d'autant que cette opération viendra satisfaire une demande expresse exprimée par les jeunes du quartier.

C'est dans ce contexte qu'il est proposé la signature d'une convention avec GRDF, en vue d'organiser la création et l'aménagement d'un terrain de basket-ball complet, rue du Maine dans le quartier de Metz-Borny. La société GRDF s'engage à financer à hauteur de 35 000 € la construction du terrain de basket-ball, estimée à 120 000 € TTC. La Ville de Metz finançant le complément dans le cadre du budget d'investissement 2016 du Pôle Parcs, jardins et espaces naturels.

Aucun autre point n'étant soulevé, Monsieur Belkhir BELHADDAD clôt la séance à 19h45.

Le Président  
De la Commission

Belkhir BELHADDAD